

DOSSIER DE PRESSE

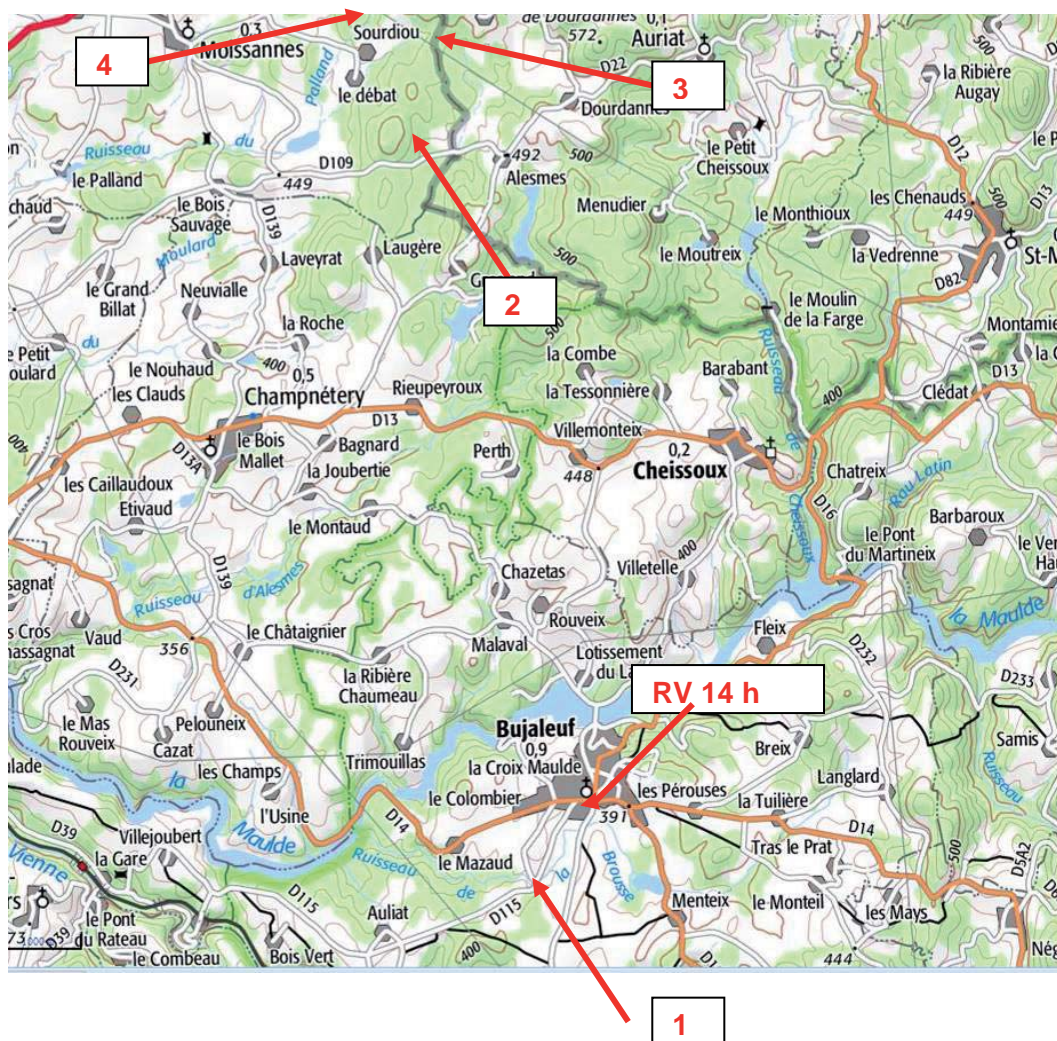
Journée d'échanges

L'aulne glutineux :
un allié pour la valorisation des zones humides

Vendredi 11 juillet 2014

Programme

- 14h rendez-vous parking du château de Bujaleuf, regroupement dans les voitures
- 14h15 RD 115 direction Masléon ruisseau de la Brousse peuplement de 30-40 ans en bordure de ruisseau
- 15h Moissannes Puy Boucaud plantations de 5 à 12 ans
- Moissannes les Recoudes vieux peuplement de plus de 60 ans installé sur un ancien pacage
- Moissannes Surdioux plantation de 10-12 ans
- Retour prévu vers 17h-17h30



Contacts :

Michel Defaye : GDF Monts et Barrages 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 66 - michel.defaye@crpf.fr

Erwan Hennequin : coordinateur du Réseau Zones Humides - 05 55 03 98 23 - 07 81 50 91 06 - ehennequin@conservatoirelimousin.com

L'Aulne glutineux

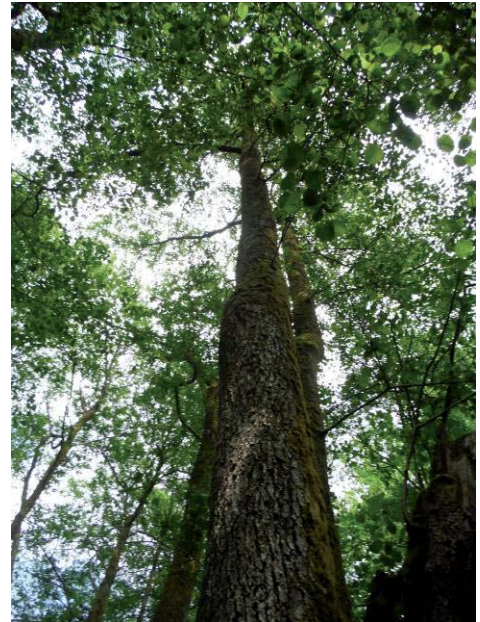
L'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), également connu sous le nom de vergne, est très présent en Limousin comme en témoignent les noms de lieux. On le rencontre systématiquement dans les boisements riverains des cours d'eau, il se développe dans les prés de fond abandonnés. Depuis quelque temps, certains propriétaires ont effectué des plantations.

Cet arbre aime la proximité de l'eau, mais préfère ne pas être submergé pendant l'été. Qu'il soit dans un contexte de boisement spontané ou planté, l'aulne peut être valorisé en bois d'œuvre.

Son bois imputrescible lui a permis de servir comme matériau de construction en contact avec l'eau : conduites d'eau, pilotis, soubassement... Venise est bâtie sur des pieux d'aulne. Il peut être utilisé en ameublement, tournerie, chauffage...

Son bois léger supporte très bien la teinte ; il était ainsi très apprécié par les ébénistes, car coloré en noir, il imite l'ébène.

Le GDF Monts et Barrages, le CRPF et le Réseau Zones Humides animé par le CEN Limousin organisent une demi-journée de visite où nous pourrions illustrer les possibilités de conduite de cette essence et sa valorisation.



Parquet en Aulne

Plantation d'Aulne



Le programme Sources en action

Cette animation est réalisée dans le cadre du programme Sources en action :

Visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne amont, le programme « Sources en Action - Contrat Territorial Vienne amont 2011-2015 » est désormais arrivé à mi-parcours. L'élan a été donné, les actions se multiplient et l'heure est déjà au bilan des premières initiatives prises pour améliorer la qualité des cours d'eau. Certains volets du programme montent en puissance, tels que la restauration de la continuité écologique au niveau des petits ouvrages hydrauliques ou la gestion des zones humides et les résultats sont encourageants.



En outre, un avenant en 2013 a permis l'actualisation du programme et l'intégration de deux nouveaux maîtres d'ouvrages: les communes de la Croisille-sur-Briance et de Saint-Dizier-Leyrenne, qui mettront en œuvre des actions pour améliorer la continuité écologique au niveau des plans d'eau communaux. Les différents intervenants du programme «Sources en action», maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers sont donc plus mobilisés que jamais pour poursuivre la dynamique engagée depuis la signature du contrat en 2011.

Sources en action est coordonnée par l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne et le Pnr Millevaches en Limousin

Le CRPF



Centre régional
de la propriété forestière
du Limousin

Le CRPF du Limousin

Outil de développement, de vulgarisation et d'appui auprès des propriétaires forestiers, mais aussi des élus dans le cadre de l'aménagement du territoire, le C.R.P.F. Limousin – Délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) – intervient sur toute la région, dans les domaines les plus divers touchant à l'arbre et à la forêt.

Maillon incontournable de la filière forêt-bois limousine, le CRPF du Limousin joue un rôle majeur au sein de l'espace forestier régional et plus particulièrement au travers des actions qui suivent.



Floraison du populage des marais sous une Aulnaie naturelle

Le Réseau Zones Humides



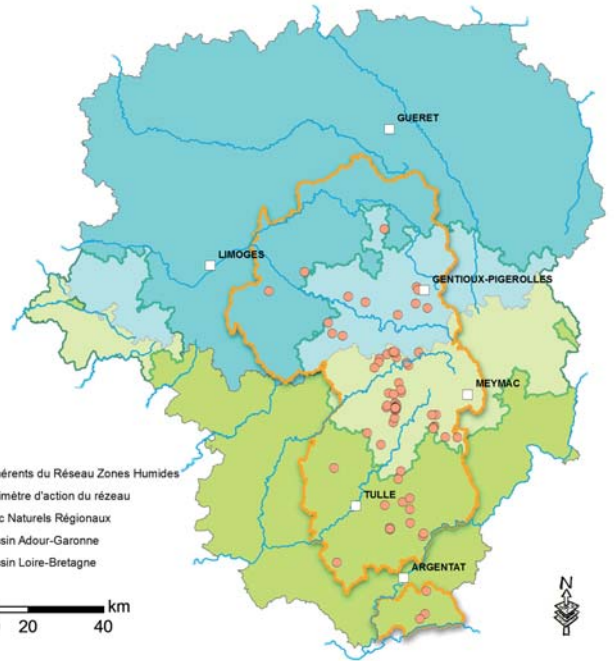
Initié en région Midi-Pyrénées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Cellules d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) se mettent en place depuis la fin des années 90. Afin de répondre à une dégradation persistante des zones humides, ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation territoriale et des conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basées sur le volontariat. Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin anime une de ces CATZH depuis 2005. Elle formait au départ un réseau modeste de gestionnaires de milieux humides dans le département de la Corrèze. En 2011, il prend le nom de Réseau Zones Humides en Limousin (RZH) à l'occasion de son extension sur le bassin Loire-Bretagne grâce au programme Sources en Action.

Aujourd'hui plus de 90 gestionnaires régionaux (plus de 600 ha de zones humides) sont accompagnés par le Conservatoire.

Plus d'informations :

<http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html>

<http://www.sourcesenaction.fr/>



Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin



Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en oeuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Le Réseau Zones Humides est soutenu par :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com